

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JANVIER 2010

Présents :

Didier GUILLAUME – Jean-Yves PILLIER – Alain DAVASE– Catherine CLEMOT - Michel COULETEL – Christian CUSSONNEAU – Gabriel HUBERT

Absents excusés : Dominique BILLY - Caroline ROBINEAU.

Absents : Gilles FOULON - Martine BEAUMONT.

Préparation de la cérémonie des vœux

Chaque membre du conseil a été invité à s'exprimer puis, après échanges, l'organisation et le déroulement de la cérémonie des vœux qui aura lieu vendredi 15 janvier à 20 heures 30 à la salle d'animation de La Maligny ont été définis.

Acquisition de matériels

Dans le cadre d'une offre de déstockage, le conseil municipal a approuvé la commande des matériels suivants :

- ↳ 3 jeux sur ressort, pour installation sur le terrain de loisirs de La Maligny,
 - ↳ 1 "maison-jeu" en bois, pour remplacement de celle existante vieillissante et non conforme aux normes de sécurité sur le terrain de jeux de l'école,
 - ↳ 6 bancs publics dont 4 seront installés sur le terrain de loisirs de La Maligny et 2, Place Pierre Latrille,
 - ↳ 2 cendriers muraux d'extérieur pour apposition à l'entrée de chacune des salles de loisirs,
- pour la somme de 3 785.€ Hors Taxes (4 526,86 € Toutes Taxes Comprises) auprès de la société MEFRAN Collectivités.

Questions diverses :

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de la création, à compter du 1^{er} janvier 2010, de la création d'un poste de rédacteur principal et d'un poste de rédacteur chef à temps non complet, à raison de 27 heures hebdomadaires en précisant qu'il s'agit de création de poste purement administratif n'engendrant aucun recrutement.